

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE SOLIDARITÉ PYRÉNÉES DU 16 JUIN 2022

Etaient présents :

Les membres de l'association, également membres du Conseil d'Administration

Monsieur René BONNEAU	Président (Pouvoir de Monsieur Jacques PAGES)
Monsieur Jacques DUBOIS	Vice-Président
Monsieur Philippe MAUREIL	Trésorier
Monsieur Pierre GOUSSÉ	Vice-Trésorier
Madame Angèle ALQUIER	Vice-Secrétaire (Pouvoir de Madame Christine MAILLE)
Monsieur Daniel BLANCHET	Administrateur
Madame Rolande CIVIL	Administratrice (Pouvoir de Monsieur Guy ROUQUIÉ)
Monsieur Marc BASSET	Administrateur
Madame Rosette BELTRAN	Administratrice
Madame Cathy BILLES	Administratrice (Pouvoir de Monsieur P. DE VINZELLES)
Monsieur Michel BONNET	Administrateur
Monsieur Michel MERCADIÉ	Administrateur (Pouvoir de Monsieur François FIGUERAS)
Monsieur Frank MUNT	Administrateur
Monsieur Jérôme POURSAT	Administrateur
Monsieur René SAINT-GERMES	Administrateur (Pouvoir de Monsieur Bernard RAYNIERE)

Les invités

Monsieur Jean-Michel JULIEN	Président Association Mireille BONNET
Monsieur Pierre PALMADE	Commissaire Aux Comptes
Madame Fanny BRUNET	Directrice de l'ADIL
Madame DANY FOURMENT	Directrice Association Mireille BONNET
Monsieur Gilles TRILLES	Responsable Service Logement – CD 66

Les salariés

Monsieur Laurent CAVAILHES-ROUX	Directeur Général
Madame Anne-Marie GAILLARDE	Assistante de Direction
Madame Sophie CORDIER	Déléguée du Personnel – Solidarité Pyrénées

Etaient excusés

Monsieur Etienne STOSKOPF	Préfet des Pyrénées-Orientales
Madame Hermeline MALHERBE	Présidente du Conseil Départemental
Madame Toussainte CALABRESE	Vice-Présidente CD 66 - Présidente de l'ADIL 66
Monsieur Éric DOAT	Directeur Départemental DDETS 66
Monsieur Denis BASSERIE	Administrateur
Monsieur Gilles COSTE	Administrateur
Monsieur François FIGUERAS	Administrateur (Pouvoir donné à Mr MERCADIÉ)

Madame Christine MAILLE
Monsieur Philippe DE VINZELLES
Monsieur Jacques PAGES
Monsieur Bernard RAYNIÈRE
Monsieur Guy ROUQUIÉ
Monsieur Patrick CHASSIGNET
Madame Marjorie MIRALLES
Madame Camille MODAT

Secrétaire du Bureau (Pouvoir donné à Mme ALQUIER)
Administrateur (Pouvoir donné à Mme BILLES)
Administrateur (Pouvoir donné à Mr BONNEAU)
Administrateur Pouvoir donné à Mr SAINT-GERMES)
Administrateur (Pouvoir donné à Mme CIVIL)
Responsable de secteur Fondation Abbé Pierre
Responsable Service Marché du Travail - DDETS
Gestionnaire Santé Publique - ARS

Les Membres de l'association Solidarité Pyrénées se sont réunis le 16 juin 2022 à 15 heures au CHRS Mas Saint-Jacques – Rond-Point de Copenhague à PERPIGNAN, sur convocation du Président Monsieur René BONNEAU, afin de délibérer de l'ordre du jour suivant :

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2021,
- Présentation du rapport moral du Président pour l'année 2021,
- Présentation du rapport d'activité de l'année 2021 par le Directeur,
- Présentation des rapports financiers 2021 par le Trésorier,
- Rapports du Commissaire Aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels 2021 et affectation du résultat,
- Quitus aux Administrateurs,
- Fin du mandat de Madame Sandrine JALBY, Commissaire Aux Comptes
- Nomination de Monsieur Pierre PALMADE, Commissaire Aux Comptes
- Renouvellement des Membres sortants du Conseil d'Administration,
- Présentation d'un nouvel Administrateur,
- Questions diverses.

Après vérification du quorum, l'Assemblée Générale est déclarée ouverte.

- Le quorum est atteint,
- Tous les documents prescrits par la loi ont été tenus à la disposition des Membres 15 jours avant la date de l'Assemblée Générale au secrétariat : rapports, comptes annuels, rapports du Commissaire Aux Comptes, texte des projets de résolutions, statuts.

Monsieur Pierre PALMADE, Commissaire Aux Comptes, régulièrement convoqué, assiste à l'Assemblée Générale.

Le Président nomme deux assesseurs : Madame Angèle ALQUIER et Monsieur Daniel BLANCHET.

Le Président nomme une secrétaire de séance : Madame Anne-Marie Gaillarde, Assistante de Direction de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par toutes les personnes présentes et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2021

Présenté par Monsieur René BONNEAU – Président

Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2021 a fait l'objet d'une communication préalable à l'ensemble des Administrateurs.

Les Administrateurs approuvent à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 juin 2021.

LE RAPPORT MORAL

Présenté par Monsieur René BONNEAU – Président

Je laisse le soin au Directeur Général de donner le détail des nombreuses observations et missions réalisées au cours de cette année. Il me faut souligner le travail important réalisé par le Bureau et le Conseil d'Administration de l'association, à savoir : 6 Bureaux - 5 Conseils d'Administration et 1 Assemblée Générale Ordinaire.

L'implication des Administrateurs dans le fonctionnement de l'association est grandissante et m'apporte beaucoup de satisfaction.

L'année 2021 restera celle de tous les défis pour nous tous et principalement pour les salariés et les bénévoles qui ont toujours répondu présents malgré la COVID. Je les en remercie.

J'en profite pour rappeler les missions qui sont les nôtres et que nous partageons avec les Autorités de Contrôle et de Tarification avec beaucoup de compréhension mutuelle et de complémentarité :

- L'accueil inconditionnel des personnes en grande détresse physique et morale,
- L'accueil des familles des détenus au Centre Pénitentiaire de Perpignan dans le service du Mas Grandu avec une équipe de bénévoles très motivée,
- Nos interventions dans le domaine de la santé,
- Les divers hébergements et interventions dans le domaine de l'habitat,
- Les missions d'insertion que nous envisageons de développer.

Toutes ces actions se situent dans le domaine des Pyrénées-Orientales pour l'instant.

Je veux souligner que toutes les personnes dont nous avons quotidiennement la charge ont été raisonnables dans leurs demandes avec la volonté de ne pas augmenter les difficultés de notre travail et je les en remercie.

En ce qui me concerne, plus particulièrement dans ma fonction de Président, deux points essentiels m'ont préoccupé ; le premier est la pérennité de nos structures et des actions mises en place, le second : le développement important de l'association avec des perspectives nouvelles, mais non sans risques, ni difficultés.

Merci à Laurent CAVAILHES-ROUX pour la très bonne gestion de l'institution et au personnel de tous les services.

Un dernier point en guise de conclusion, j'adresse mes félicitations aux personnes qui ont pensé et rédigé ce rapport d'activité 2021 car il est, comme d'habitude, remarquable et très complet. Je pense cependant qu'il faudra dans l'avenir revoir la forme étant donné l'importance grandissante des sujets à traiter. J'engage toutes les personnes qui en ont la possibilité de le lire attentivement car il démontre que dans nos institutions, il se pratique le MEILLEUR !

Merci à tous.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

Présenté par Monsieur Laurent CAVAILHES-ROUX – Directeur Général

Monsieur CAVAILHES-ROUX présente l'association, riche de ses nouveaux services et partenariats.

Le rapport d'activité 2021 est voté à l'unanimité.

LE RAPPORT FINANCIER 2021 DE L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ PYRÉNÉES

Présenté par Monsieur Philippe MAUREIL – Trésorier

Introduction

Le bureau de l'association Solidarité Pyrénées est heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2021, conformément aux dispositions des statuts.

Le rapport financier évoque successivement :

- Les faits marquants de l'exercice,
- Le bilan comptable de l'année 2021,
- Le compte de résultat de l'année 2021,
- Un aperçu des ressources et des dépenses de l'année,
- Les événements postérieurs à la clôture,
- Les perspectives d'avenir.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons le bilan à l'approbation de l'Assemblée Générale.

1- Faits marquants de l'exercice

1-1 Nous avons répondu à l'Appel à Projet AVDL Renforcé piloté par la Métropole de Perpignan et nous avons été retenus. De même, nous avons été reçus dans le cadre de deux autres AAP : Fondation IAD et celui de la Domiciliation (porté par la DDETS). Ces réponses positives démontrent la capacité de notre association, d'une part à développer et porter des outils au service d'une population et d'autre part, à prouver notre sérieux auprès de nos partenaires.

1-2 Nous avons augmenté le nombre de places sur les Lits Halte Soins Santé passant de 8 à 10 places en créant une zone uniquement dédiée aux femmes. Les premières prises en charge démontrent tout l'intérêt d'avoir un espace qui leur assure davantage « d'intégrité. »

- 1-3 Le premier CPOM de l'association a été signé ! Ce contrat pluriannuel sécurise grandement Solidarité Pyrénées pour les cinq ans à venir. Merci à Madame RECOULAT et Monsieur DAFOUR pour leur pédagogie et leur aide si précieuses.
- 1-4 Fortement engagés pour s'inscrire dans les Politiques Publiques du logement d'abord, nous avons mis en place un hébergement diffus à Banyuls pour recevoir des familles avec enfants s'inscrivant dans un travail d'autonomie vers le logement. De même, nous avons augmenté notre capacité d'accueil de 26 places en IML et les services offerts par les professionnels de l'AVDL ont été démultipliés (social et santé), y compris en termes géographique puisque nous intervenons sur l'ensemble du département.
- 1-5 Le service Tremplin Pour l'Emploi compte, depuis le mois de mai dernier, une troisième équipe grâce à l'augmentation des heures des communes historiques mais aussi à l'arrivée de la commune de Bompas. Je leur rends grâce à nous offrir leur confiance et permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi, une chance de se réinsérer.
- 1-6 Nous sommes devenus coopérateurs au sein de la Coopérative Dom Brial. Nous devons revoir notre système de mise en bouteilles dans le cadre de notre atelier pédagogique vigne. Mille mercis à André SAHONET pour nous avoir accompagnés dans cette si belle aventure. Être coopérateur à Dom Brial, vous le constaterez lors du prochain rapport d'activité, sera l'occasion de marier le monde privé et associatif de la plus belle des manières.
- 1-7 Transfert du siège social de l'association au 10 rue du Docteur Baillat à compter de novembre 2021.
- 1-8 Acquisition du terrain de la bâtisse pour les nouveaux locaux de la Table de Cana à Estagel, ainsi que la signature du compromis de vente concernant le terrain à Torrelles pour la future construction du siège de Solidarité Pyrénées et des locaux de Tremplin pour l'Emploi.

2- Le bilan comptable de l'année 2021

Au 31 décembre 2021, les actifs de notre association s'élèvent à 4.041.715 € et correspondent à :

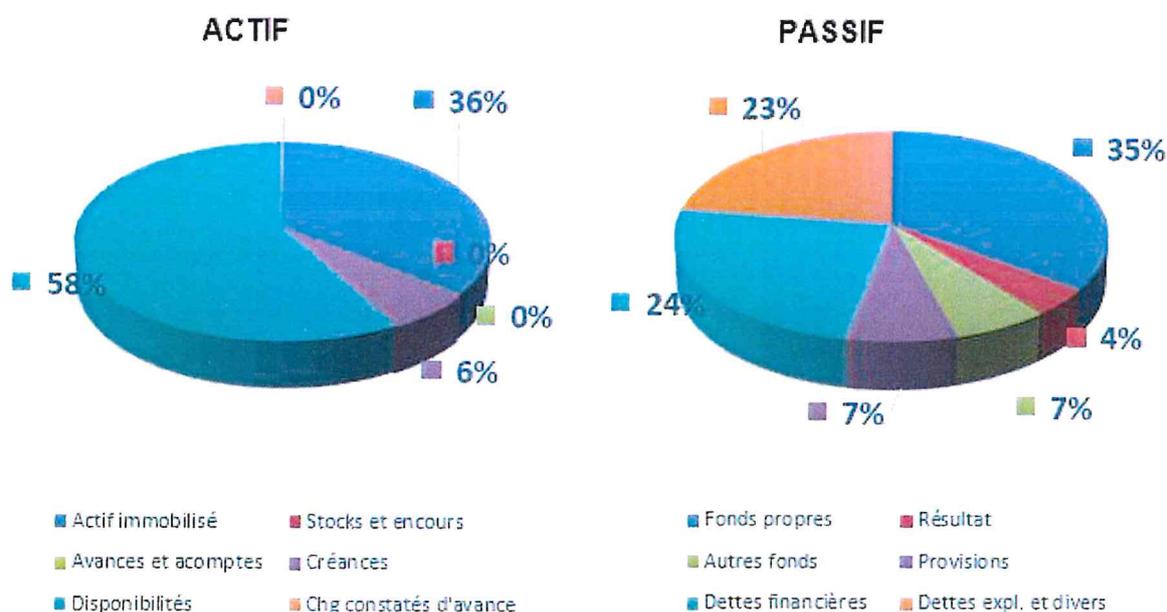
- Un actif immobilisé net de 1.442.356 €
- Un actif circulant net de 2.599.359 € dont :
 - Avances versées sur commande : 5.945 €
 - Des créances pour 251.112 €
 - Des disponibilités pour 2.338.372 €
- Charges constatées d'avance de 3.931 €.

Au 31 décembre 2021, le passif de notre association s'élève à 4.041.715 € et correspond à :

- Des fonds propres pour 1.585.679 € dont un résultat bénéficiaire de 167.275€ contre un résultat bénéficiaire de 137.529 € pour l'exercice précédent.
- Des provisions pour risques et charges et Fonds dédiés de 554.851 €
- Des dettes pour un montant de 1.901.185 € dont :
 - 982.140 € de dettes financières
 - 756.899 € de dettes d'exploitation
 - 121 € de dettes diverses
 - 162.025 € de Produits constatés d'avance.

Nous avons isolé l'avance des subventions d'investissement concernant la Table de Cana à Estagel en 441900 pour un montant de 180.879 €.

Conclusion : les comptes du bilan de l'association présentent une gestion saine du point de vue financier puisque la trésorerie est de 2.338.372 € et l'ensemble des dettes est de 1.901.185 €.



3- Le compte de résultat de l'année 2021

Compte de résultat	2021	2020
Produits d'exploitation	5 094 518	4 681 640
- Charges d'exploitations	4 947 049	4 541 068
Résultat d'exploitation	147 469	140 572
Produits financiers	2 112	184 857
- Charges financières	13 706	222 979
Résultat financier	- 11 594	- 38 122
Produits exceptionnels	33 394	41 952
- Charges exceptionnelles	1 994	6 873
Résultat exceptionnel	31 400	35 079
Total des produits	5 130 024	4 908 449
Total des charges	4 962 749	4 770 920
Bénéfice ou Perte (-)	167 275	137 529

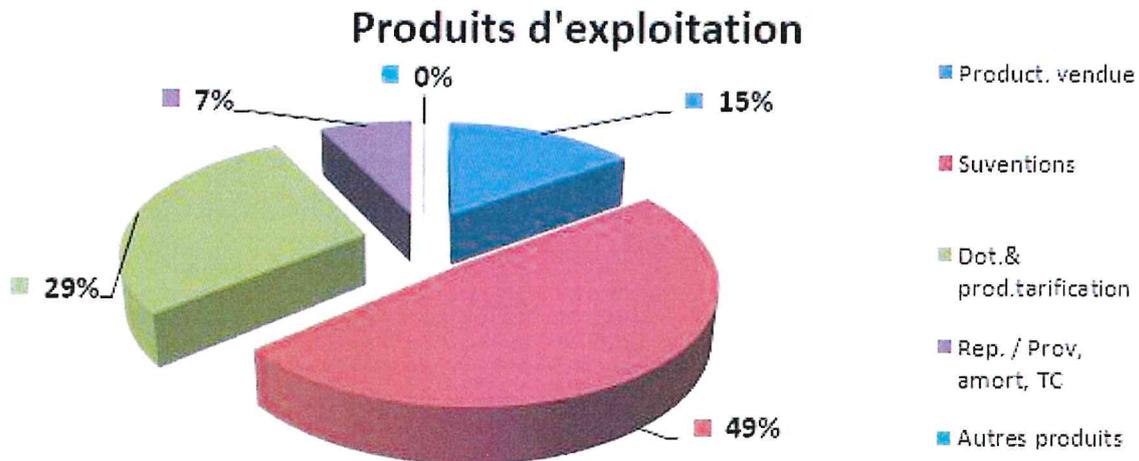
Le résultat d'exploitation correspond à la différence entre les produits et les charges liées à l'exploitation des seuls facteurs de production.

4- Ressources et dépenses

4-1 Ressources

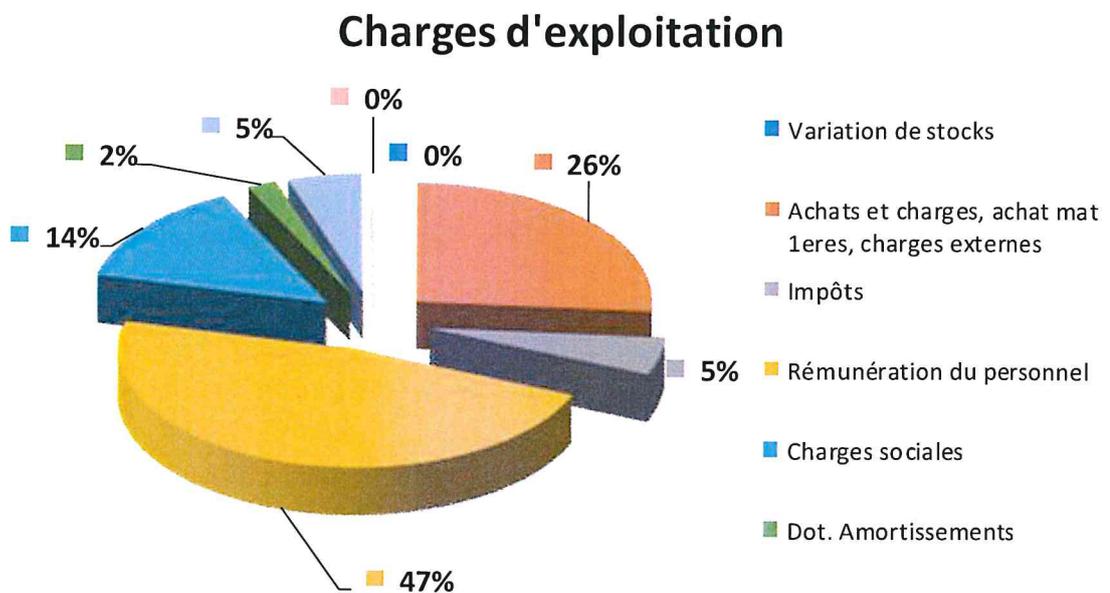
Le tableau ci-dessous présente les ressources nécessaires pour faire face aux dépenses. Nous constatons que les subventions et les dotations et produits de tarification représentent les principales sources de revenu de l'association.

Les relations avec nos partenaires financeurs sont fort heureusement excellentes.



4-2 Dépenses

Le tableau ci-dessous donne une bonne vision des dépenses nécessaires au fonctionnement de l'association.



5- Évènements postérieurs à la clôture

5-1 Refonte du Projet Associatif, présenté et validé lors du Conseil d'Administration du 8 décembre 2021, ainsi que des statuts et règlement intérieur de l'association qui seront présentés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2022 pour validation.

5-2 Processus engagé de fusion-absorption avec l'association Mireille BONNET pour le 1^{er} juillet 2022.

5-3 Récupération de la gestion de la Maison des Cimes à l'Hospitalet-près-l'Andorre.

5-4 Démarrage des travaux de la Pension de Famille de Saint-Laurent de la Salanque le 1^{er} avril 2022.

6- Perspectives d'avenir

Démarrage des travaux de la Pension de Famille de Vernet-les Bains prévu le 1^{er} septembre 2022.

Nous allons acquérir, courant l'été, le terrain de Torreilles afin de construire notre siège et les nouveaux locaux du service Tremplin Pour l'Emploi.

Les travaux concernant notre « labo » à Estagel pour la Table de Cana devraient démarrer au 15 octobre 2022.

7- Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 167.275 € en Report à Nouveau.

Après affectation du bénéfice de 167.275 €, le compte Report à Nouveau s'élèvera à 818.520 €.

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Présenté par Monsieur Philippe MAUREIL – Trésorier

Le Commissaire Aux Comptes certifie, dans son rapport général, la régularité et la sincérité des comptes annuels 2021.

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2021 ET AFFECTATION DU RÉSULTAT QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Le montant du Report à Nouveau 2020 s'élève à **651 245 euros**

Excédent de l'exercice **167 275 euros**

Affectation de l'excédent au Report à nouveau **167 275 euros**

Nouveau montant du report à nouveau 2021 : **818 520 euros.**

L'Assemblée Générale constate que, compte-tenu de cette affectation, les fonds propres de l'association s'élèveront à **1 387 887 euros**.

Après avoir entendu lecture :

- Du rapport financier du Trésorier, Monsieur Philippe MAUREIL,
- Des comptes annuels de l'exercice 2021 dont le résultat excédentaire est de **167 275 €** présenté par Monsieur MAUREIL,
- Du rapport du Commissaire Aux Comptes sur les comptes annuels,

L'Assemblée Générale approuve les comptes, tels qu'ils lui sont présentés et donne quitus aux Administrateurs pour leur gestion durant l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 d'un montant de **167 275 €** en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Présenté par Monsieur Philippe MAUREIL – Trésorier

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire Aux Comptes sur les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice 2021, l'Assemblée approuve ces conventions.

FIN DU MANDAT DE MADAME SANDRINE JALBY – COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous remercions chaleureusement Madame JALBY pour nous avoir accompagnés ces dernières années et lui souhaitons une bonne continuation.

NOMINATION DE MONSIEUR PIERRE PALMADE – COMMISSAIRE AUX COMPTES

Titulaire : AXIOME AUDIT, représenté par Monsieur Pierre PALMADE.

Durée du mandat : 6 ans – Désigné pour les exercices 2022 à 2027.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée Générale approuve les renouvellements des mandats des Administrateurs tous les trois ans :

- Madame Rolande CIVIL indique qu'elle se représente,
- Monsieur Jacques PAGES indique qu'il se représente.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée constate la composition du Conseil d'Administration de Solidarité Pyrénées :

Angèle ALQUIER
Rosette BELTRAN
Michel BONNET
Gilles COSTE
François FIGUERAS
Philippe MAUREIL
Jacques PAGES
Guy ROUQUIÉ

Denis BASSERIE
Cathy BILLES
René BONNEAU
Philippe DE VINZELLES
Pierre GOUSSÉ
Michel MERCADIÉ
Jérôme POURSAT
René SAINT-GERMES

Marc BASSET
Daniel BLANCHET
Rolande CIVIL
Jacques DUBOIS
Christine MAILLE-IXART
Frank MUNT
Bernard RAYNIÈRE
Joseph SOLER

PRÉSENTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation exercées par le Conseil d'Administration en cours d'exercice et désigne, en qualité d'Administrateur, et pour une durée de trois ans venant à échéance à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2023, où ils seront rééligibles, Monsieur Jérôme POURSAT, élu Administrateur au Conseil d'Administration du 20 septembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'étant posée, l'Assemblée Générale est levée à 17 heures.

Le Président remercie vivement toutes les personnes présentes à cette Assemblée Générale qui s'est déroulée dans un climat d'écoute, de respect et de tolérance.

Le 16 juin 2022

Monsieur René BONNEAU
Président Solidarité Pyrénées



Madame Angèle ALQUIER
Assesseur



Monsieur Daniel BLANCHET
Assesseur



Madame Anne-Marie GAILLARDE
Secrétaire de séance

